



LES CHEFS D'ÉTAT IVOIRIENS ET LA MOSQUEE : TENSIONS ET NEGOCIATIONS AU CARREFOUR DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX (1963-2011)

Bourahima DIOMANDE

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

ibdiom01@gmail.com

Résumé : Cet article étudie les relations entre les chefs d'État ivoiriens et la communauté musulmane. Il propose un éclairage nouveau qui insiste sur la part dévolue à la mosquée, la plus importante institution religieuse en Islam, dans l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. L'objectif principal de cet article est de montrer comment cet édifice cultuel s'est mué en un espace éminemment politique. L'accent est mis sur les modes opératoires et jeux des acteurs (dirigeants politiques, leaders religieux) ainsi que les logiques qui les sous-tendent. Ce travail s'appuie essentiellement sur des articles de presse, des fonds d'archives privés et des données empiriques.

Mots-clés : Islam, mosquée, politique, gouvernance, Côte d'Ivoire.

Abstract: *This article examines the relationship between ivorian heads of State and the muslim community. It offers a new perspective that emphasises the role of the mosque, the most important religious institution in Islam, in the political history of Côte d'Ivoire. The main purpose of this article is to show how this building dedicated to worship has become an eminently political space. The focus is on the modus operandi and plays of actors as well as the logic behind them. This work is based mainly on press articles, private archives and empirical data.*

Keywords : Islam, mosque, politics, governance, Côte d'Ivoire.

Introduction

Comparativement aux travaux relativement abondants sur l'islam en Afrique de l'ouest, la référence à la mosquée y est moins présente (Traoré, 2019 : 47 ; Diallo, 2018 : 135 ; Saint-Lary, 2012 : 137 ; Hamadou, 2010 : 41 ; Gomez-Perez, 2009 : 405). En fait, en tant qu'objet d'étude, la mosquée a moins retenu l'attention des auteur(e)s intéressé(e)s par la recherche sur l'islam parce qu'elle est probablement difficile à départir de la vie communautaire musulmane. Similairement en Côte d'Ivoire, il existe peu d'études spécifiques sur ces édifices cultuels (Diomandé, 2021 : 97; Diomandé & Bamba, 2020 : 287; Miran, 2016 : 41 ; Koné, 2014 : 55). Pourtant comme le dit si bien Marie Miran (2016 : 1), de par sa centralité dans la vie communautaire musulmane, la mosquée fait partie de ces institutions importantes en islam qui « *inscrit la communauté des priants dans un territoire dynamique qui la façonne autant qu'elle le produit* ».

Indicateur principal de la présence de l'islam dans un espace donné, la mosquée n'est pas seulement un lieu de culte où les musulmans se réunissent pour accomplir leurs devoirs religieux. Elle est aussi un espace éminemment politique dans la mesure où elle est un puissant moyen de mobilisation communautaire. C'est pour cette raison que dans de nombreux pays arabo-musulmans, les mosquées sont placées sous la surveillance de l'État. En Egypte par exemple, Romain Sèze (2012 : 37) nous apprend que le texte du sermon du vendredi est soumis au préalable aux autorités civiles. Au Maroc, dans le contexte post *Printemps Arabe*¹, la monarchie adopta un projet de bureaucratisation du culte à l'effet de contrôler davantage les activités dans les mosquées (Tozy, 2013 : 129). En réalité, de nombreuses contestations sociales et politiques partent de ce lieu de culte.

En Côte d'Ivoire, les édifices cultuels, en l'occurrence les mosquées, n'ont pas encore fait l'objet de telles réglementations. Nonobstant, elles furent plus que tous les autres lieux de culte, l'espace le plus investi par les dirigeants politiques ivoiriens. Cela pourrait s'expliquer dans un premier temps par le fait que les présidents ivoiriens, de confession chrétienne, prenaient pour acquis le soutien de leurs coreligionnaires. Dans un second temps, l'inexistence d'une instance dirigeante officielle unique en charge des musulmans les rendaient plus fragiles aux manipulations politiques. Dès lors les mosquées devinrent des espaces politiques avec des visées électoralistes si bien qu'en 2004 une association musulmane proposa une « loi » sur la dépolitisation de ces lieux de culte. Comment en sommes-nous arrivés là ? En d'autres termes comment la mosquée, un édifice communément dédié au

¹ C'est une vague de soulèvements populaires qui commença en Tunisie et se propagea dans plusieurs pays arabes (Egypte, Libye, Syrie, etc.).

culte, a-t-elle été transformée en un espace de quête et/ou de conservation du pouvoir politique en Côte d'Ivoire ?

Le présent travail étudie la situation des mosquées à l'aune de l'histoire socio-politique de la Côte d'Ivoire. Il s'intéresse à la période allant de 1963 à 2011, c'est-à-dire de la première implication officielle du président Félix Houphouët-Boigny dans la construction des mosquées à l'arrivée au pouvoir d'État d'Alassane Ouattara, premier président de confession musulmane. Y sont analysées la double identité politique de la mosquée (espace de soutien ou de fronde politique), les stratégies d'occupation du « territoire de la mosquée »² par les dirigeants politiques ivoiriens, les mobiles de leurs interventions ainsi que les manières dont la communauté musulmane en profita pour porter des revendications communautaires à résonance politique.

La méthodologie employée pour cette étude s'appuie, outre le corpus bibliographique, sur des sources d'archives privées provenant de particuliers, d'articles de presse issus de différents organes (Fraternité Matin, Plume Libre, Le Patriote, Notre Voie...) et de sources orales. La collecte des sources orales a constitué la principale méthode de collecte des données. Elle s'est déroulée, de façon discontinue, entre 2018 et 2021 à Abidjan et dans des villes de l'intérieur, notamment Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo, Daloa. Elle a mobilisé des acteurs sociaux aux profils variés (responsables d'associations musulmanes, imams, journalistes, fidèles...). Ce travail articule quatre axes principaux suivant respectivement la présidence de Félix Houphouët Boigny, Henri Konan Bedié, Robert Gueï et Laurent Gbagbo.

La méthode Houphouët : une main de fer dans un gant de velours (1963-1993)

Conscient du rôle déterminant des leaders religieux dans la cohésion sociale et la conservation du pouvoir, Félix Houphouët-Boigny fit de l'établissement de rapports harmonieux avec les communautés religieuses l'un des axes-clés de sa gouvernance. Au niveau des musulmans, ces relations se structurerent essentiellement autour des mosquées, lieux de leur regroupement. L'intervention officielle du président Félix Houphouët-Boigny dans la construction des mosquées débute en 1963. En marge d'une visite de son homologue malien Modibo Keita, il procéda au lancement des travaux d'édification de la mosquée centrale de Yamoussoukro, sa ville natale³. Dès

² J'entends par « territoire/champ de la mosquée » la bâisse, sa cour ainsi que tous les espaces publics investis par les musulmans lorsque la mosquée sort littéralement dans la rue lors des fêtes islamiques ou autres cérémonies religieuses (*maouloud*).

³ Saïd Sylla, imam central de Yamoussoukro, Yamoussoukro le 9 juin 2018.

6 B. Diomande

1964 l'instrumentalisation de la mosquée à des fins politiques par le président de la république commença à se préciser⁴.

Entre 1963 et 1964, une divergence idéologique au sein du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) opposa la ligne de la coopération avec la France incarnée par le président à celle d'une politique nationaliste défendue par de jeunes cadres (Diarra, 1997 : 20). La répression qui s'abattit sur le second groupe se solda par la mort, dans des conditions peu élucidées, d'Ernest Boka, premier président de la Cour suprême. Monseigneur Bernard Yago protesta vigoureusement contre cette bavure (Grah Mel, 1998 : 222). Les critiques du chef de l'église catholique amenèrent le pouvoir à songer à son expulsion du territoire avant de se rétracter. Du côté des musulmans, la réaction n'eut pas la même envergure. Il n'en demeura pas moins que le sentiment d'injustice en leur sein était réel d'autant plus qu'une bonne partie des personnes inculpées étaient originaires du Nord, région fortement islamisée.

Pour réchauffer ses relations avec les communautés religieuses, Houphouët-Boigny lança le 22 décembre 1964, du haut de la tribune du parlement, une grande souscription pour la construction de trois édifices religieux à Abidjan : une église catholique, un temple protestant et une mosquée. Après avoir donné lui-même 1.500.000 francs CFA, il sollicita la contribution financière de toutes les confessions religieuses en mettant en place des comités de collecte de fonds à travers tout le pays (Miran, 2006 : 166). Dans la continuité de sa politique de clientélisme, Houphouët-Boigny multiplia les dons pour la construction des mosquées. Le choix de la mosquée à financer ne se fit pas de façon fortuite. Il concernait, en règle générale, les mosquées centrales qui abritèrent des communautés ethniques diverses ; gage de soutiens variés.

Il en était de même pour le choix de l'instant du financement. Dans certains cas, Houphouët-Boigny apporta son appui financier à la communauté au moment où elle était dans un état d'impécuniosité. Dans les années 1970, alors que les travaux de la grande mosquée d'Adjame étaient interrompus pour déficit financier, le président donna 152,5 millions de francs CFA pour son achèvement⁵. À l'origine, la construction dudit lieu de culte avait été entreprise par six grandes communautés ethniques issues des régions d'Odienné, Mankono, Touba, Boundiali, Korhogo et Séguéla⁶. Dans d'autres cas, la contribution du chef de l'État se fit solennellement en marge d'un évènement national. En 1972, dans le cadre des fêtes nationales itinérantes, Houphouët lança les travaux de construction de la mosquée centrale d'Odienné avec un don d'environ 70 millions de francs CFA (Grah Mel, 2010 : 419). Trois ans plus tard, accompagné de son homologue libérien William Tolbert et de son

⁴ Dabila Ouattara, chercheur indépendant sur l'islam, Bouaké le 2 mai 2018

⁵ « Nouvelle Mosquée d'Adjame : tout sera prêt dans trois mois », *Fraternité Matin*, 8 Août 1979.

⁶ Gaoussou Kamara, secrétaire général de la grande mosquée d'Adjame, Abidjan le 5 mars 2019.

épouse, tous vêtus de boubous blancs, Houphouët Boigny inaugura, en grande pompe, l'édifice⁷.

De toutes les mosquées financées par Félix Houphouët-Boigny, celle de la Riviera Golf fut l'illustration la plus parfaite du clientélisme d'État (Miran, 2006 : 172). Après avoir fait la prière du vendredi dans un hangar servant de lieu de culte, docteur Ghoulem Berrah (conseiller à la présidence) promit, sans l'aval préalable du président, la construction d'une mosquée pour le compte de la Communauté Musulmane de la Riviera, CMR (Touré, 2008 : 68). Ladite mosquée fut financée à un coût total de 345 millions de francs CFA⁸.

Photo 1 : Visite d'Houphouët Boigny à la mosquée de la Riviera Golf



Fraternité Matin du 9 & 10 mai 1987.

En réalité, la construction de la mosquée de Riviera Golf en 1987 est née du mécontentement des musulmans qui jugèrent disproportionnés les investissements de l'État au profit des catholiques : construction de la cathédrale Saint-Paul du Plateau (1985), lancement des travaux de la basilique Notre-Dame de la Paix de

⁷ « Odienné : un peuple, une foi, une mosquée », *Fraternité Matin*, 26 mars 1975.

⁸ « Mosquée de Cocody-Riviera : le Chef de l'Etat remet les clés de l'édifice aux dignitaires religieux », *Fraternité Matin* du 26 mai 1987.

8 B. Diomande

Yamoussoukro (1986) et inauguration du sanctuaire marial de Yopougon (1987). À l'avant-garde de cette fronde se trouvait la CMR, foyer d'un islam dit moderniste et porté principalement par des intellectuels⁹.

Pour mieux contrôler les activités de la CMR, l'État, alors qu'il resta en retrait de la gestion des autres mosquées qu'il avait financé, suscita la création de l'AGMR noyée par de hauts fonctionnaires de la république¹⁰. Derrière la façade d'homme d'État magnanime d'Houphouët-Boigny, le financement des mosquées cachait d'énormes enjeux politiques. Il s'agissait à la fois pour le président de s'attirer le satisfecit des musulmans et d'étouffer leurs critiques grandissantes contre l'État. Parfois, les dons du président visèrent à « préparer l'esprit » des musulmans à accepter la réalisation en cours d'un édifice cultuel chrétien afin d'éviter en leur sein la naissance d'un sentiment de frustration. C'est pourquoi dans la foulée de l'inauguration de la mosquée de la Riviera Golf, Houphouët Boigny annonça pompeusement « *à Yamoussoukro où se construit une basilique, j'ai réservé un terrain pour la mosquée de Yamoussoukro, la plus grande d'Afrique* »¹¹. Ce projet fut renvoyé aux calendes grecques.

Concomitamment aux aides financières, Félix Houphouët-Boigny mandata, de façon permanente, des représentants dans les mosquées centrales lors des fêtes musulmanes. Si dans la forme, cette présence témoignait de la solidarité du chef de l'État à l'endroit des musulmans par des dons, elle s'inspirait de la « politique musulmane coloniale » (Triaud, 1974 : 560) qui n'était ni plus ni moins qu'une stratégie d'endiguement des musulmans. Dans la conduite de cette mission, les tâches étaient reparties. Dans les villes de l'intérieur, les élus locaux étaient les envoyés de l'État dans les mosquées centrales. Dans les communes d'Abidjan, les membres du gouvernement en étaient les hôtes d'honneur (Diomandé, 2020 : 187). À Treichville, à la « mosquée sénégalaise », le ministre de l'Information Amadou Thiam, se joignait à ses « compatriotes » tandis qu'à la « mosquée dioula », le ministre de la Justice, Lazéni Coulibaly accomplissait cette tâche après le décès de Mamadou Coulibaly (président du Conseil Économique et Social) à qui il succéda comme représentant officiel des musulmans. À Adjame, la mosquée centrale accueillait Abdoulaye Koné, ministre de l'Économie et des Finances.

⁹ Adama Cissé, architecte de la CMR (témoin oculaire), Abidjan le 28 février 2019.

¹⁰Président (Ahmed Tidiane Ba, imam de la mosquée), Vice-présidents (Abou Doumbia, Directeur General de la SIB et Timité Lassana, Directeur General de la Marine), Secrétaire général (Diarra Ousmane, Directeur des FRAR), Secrétaire général adjoint (Cheick Tidiane Keita, professeur d'ophtalmologie), Trésorier général (Palenfo Lassana, Directeur des Bâtiments Civils), Trésorier général adjoint (Almamy Gbané, Directeur de la Lonaci) Archives de la mosquée de la Riviera Golf.

¹¹ « Mosquée de Cocody-Riviera : le Chef de l'État remet les clés de l'édifice aux dignitaires religieux », *Fraternité Matin*, 26 mai 1987.

À Cocody, à la mosquée de la Riviera Golf, le ministre d'État, Lamine Diabaté représentait le président. À partir de 1988 Yaya Ouattara, ministre des Affaires Sociales, fut mandaté à la mosquée centrale de Koumassi¹². À la fin de la prière, ces envoyés prenaient la parole pour faire l'éloge des actions du chef de l'exécutif et, par la même occasion, invitaient les musulmans à toujours le soutenir. Ces pratiques transformèrent les mosquées en des espaces où s'entremêlèrent activités religieuses et politiques. Certes, des activités de nature politiques étaient organisées parfois dans les églises mais les dirigeants chrétiens, bien qu'étant les principaux bénéficiaires des attentions et subventions du pouvoir, étaient peu enclins à de tels procédés. L'absence d'une instance musulmane officielle unique, due en partie à la politique de cooptation de l'État, telle que l'imposition d'un de ses hauts fonctionnaires comme porte-parole des musulmans, en était la principale raison. Conséquemment, les mosquées furent des canaux de diffusion des messages politiques du gouvernement.

Il n'était pas rare, après une importante cérémonie religieuse, que l'imam fut soumis à une « *interview radiotélévisée émaillée de l'actualisation de la fidélité des musulmans au président* » (Touré, 2008 : 64). Le soutien des musulmans se révéla souvent décisif lorsque le pouvoir était en butte à des agitations sociales. En 1990, durant les remous sociaux liés à la lutte pour la réinstauration du multipartisme, les imams organisèrent une réunion à la mosquée de la Riviera Golf. Elle fut sanctionnée par un communiqué lu à la télévision nationale. À travers ce communiqué, les imams réaffirmaient le soutien total des musulmans au président de la république¹³. L'assujettissement politique des mosquées vis-à-vis du pouvoir exécutif était tel que Boikary [Aboubacar] Fofana (guide de la communauté musulmane) avoua : « *sous le Parti Unique, le PDCI avait complètement embrigadé les imams. Ils étaient même plus militants du PDCI.* »¹⁴.

À partir de la fin des années 1970, des voix dissonantes commencèrent à s'élever contre la forte présence de l'État dans les mosquées et par ricochet dans l'organisation des activités religieuses musulmanes. Ces critiques étaient conduites par une cohorte de jeunes imams ayant suivi des études supérieures dans les instituts de formation du monde arabo-persique. En 1992, dans le souci de mieux coordonner leurs actions et de défendre leurs intérêts, ils décidèrent de la création d'un organe fédératif, le Conseil National Islamique (CNI) qui regroupait toutes les tendances islamiques exceptés les Ahmadis, considérés comme des non-musulmans (Kamagaté, 2018 : 72).

¹² « Grande mosquée de Koumassi : le gouvernement dépêche Yaya Ouattara », *Fraternité Matin*, 18 mai 1988.

¹³ « Grogne sociale. Les musulmans derrière Houphouët », *Fraternité Matin* du 27 avril 1990.

¹⁴ Boikary Fofana, Président national du COSIM, Abidjan 14 mars 2019.

10 B. Diomande

Craignant un prolongement des mouvements islamistes militants du Nord de l'Afrique, notamment le Front Islamique du Salut (FIS) en Algérie, le pouvoir interrompit violemment l'assemblée générale constitutive convoquée à la mosquée centrale d'Adjame et regroupant près d'un millier d'imams venus de tout le pays. Cette intervention faisait assurément écho à la crainte du pouvoir de voir Aboubacar [Boikary] Fofana, un imam réputé acerbe vis-à-vis de l'État, prendre les rênes de l'organe fédératif. C'est ainsi qu'en janvier 1993, après avoir reçu les garanties de la communauté musulmane, entre autres, sur l'identité du président, en l'occurrence l'imam Drissa Koné dit Koudouss, Houphouët-Boigny y consentit¹⁵. À l'arrivée au pouvoir de Henri Konan Bédié en 1993, le « compromis » qui existait dans les mosquées entre son prédécesseur et les musulmans s'effrita.

Henri Konan Bédié ou la politique du « diviser pour mieux régner » (1993-1999)

À la mort du président Félix Houphouët-Boigny, le 07 décembre 1993, une lutte de succession opposa le premier ministre Alassane Ouattara au président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié. Elle se solda, en vertu de la Constitution, par l'accession au pouvoir du second. À sa prise de fonction, Bédié procéda à de nombreux remaniements (Ellenbogen, 2022 : 87). En raison du fait que nombre de cadres relevés étaient des ex-collaborateurs de Ouattara et originaires du Nord, l'attitude du chef de l'État fut apparentée à une cabale contre les musulmans. *Plume Libre*, un organe de presse islamique, titra : « *Succession d'Houphouët. Complot contre les musulmans* »¹⁶ avant de parler d'« *épuration ethnique* »¹⁷.

De surcroît, en vue de geler les ambitions présidentielles de Ouattara aux échéances électorales de 1995, Bédié instrumentalisa l'*ivoirité*, un concept à l'origine culturel, à des fins politiques. Le 08 décembre 1994, le code électoral obligea dorénavant le candidat à la présidence de la république « *d'être ivoirien né de père et de mère, eux-mêmes ivoiriens* » (Gary-Tounkara, 2005 : 615). La nouvelle disposition visait principalement Ouattara en raison du fait que son père serait originaire de la Haute Volta (Burkina Faso). C'est ainsi que *Plume Libre* s'interrogea sur la possibilité qu'un musulman puisse devenir un jour président en Côte d'Ivoire¹⁸. Les rapports entre les deux hommes d'État devinrent difficiles au point d'entrainer une fracture sociale. La communauté musulmane s'en trouva mêlée quand Ouattara, un de

¹⁵Dosso Mamadou, Directeur de cabinet du Président du CNI, Abidjan 09 février 2018.

¹⁶ « *Succession d'Houphouët. Complot contre les musulmans.* », *Plume Libre*, n°022, décembre 1993.

¹⁷ « *Chasse aux cadres musulmans : l'épuration ethnique continue !* », *Plume Libre*, n°36, février 1995.

¹⁸ Ibrahim Doumbia, rédacteur en chef de *Plume Libre*, 05 mars 2019 (Abidjan).

ses membres, présenta son appartenance religieuse comme la raison du rejet de sa candidature.

S'insurgeant contre le nouveau code électoral, l'opinion publique majoritaire musulmane dénonça les risques de rupture de l'égalité politique entre les citoyens. Les mosquées devinrent le cadre d'expression de la contestation. Lors du *maouloud* (Binaté, 2017 : 39) de l'année 1995, l'imam Koudouss (président du CNI) demanda une révision des conditions d'éligibilité¹⁹. À sa suite, plusieurs mosquées entonnèrent des messages similaires. À Abidjan, cœur du pouvoir, quatre mosquées situées dans la commune de Cocody étaient réputées pour être les vecteurs de transmission des positions politiques de la communauté musulmane. Il s'agissait des mosquées du Lycée Technique, *Al Nour* Riviera II, Riviera Golf et Aghien (Savadogo, 2005 : 595). Ce concernant, Ibrahima Doumbia, rédacteur en chef de *Plume Libre*, témoigne :

Les mosquées ont joué un rôle important dans le combat contre l'exclusion. Ce sont dans les mosquées que la contestation s'est organisée puisqu'il ne s'agissait pas seulement de l'exclusion d'Alassane Ouattara mais d'un groupe ethnique, d'une communauté religieuse. C'est vrai que les imams n'appelèrent pas à l'affrontement ouvert avec l'État mais ils ont critiqué les dérives de l'État, dénoncé les exactions contre les musulmans et posé la question des ressortissants du Nord. L'une des mosquées réputées pour ces critiques, c'était bien évidemment la mosquée du Cheick Boikary Fofana, la mosquée d'Aghien. Chaque vendredi, les gens venaient de presque toutes les communes d'Abidjan pour écouter son message. Ses sermons étaient comme un meeting politique²⁰.

L'engagement politique dans les mosquées en faveur d'Alassane Ouattara amena le pouvoir à voir une collusion entre son parti politique, le Rassemblement Des Républicains (RDR)²¹ et la communauté musulmane. De la sorte, le pouvoir joua sur la peur de la montée d'un intégrisme islamique en Côte d'Ivoire.

Lors d'un meeting, le secrétaire général du parti au pouvoir, Laurent Dona Fologo, mit les agissements des musulmans en lien avec l'attitude du FIS en Algérie. Dans ces conditions, les mosquées furent l'objet de surveillance. Elles reçurent parfois la visite inopinée des agents de la police²². Un vendredi de juin 1994, à l'heure de la grande prière, des policiers firent irruption dans la mosquée centrale d'Abobo-banco pour, dit-on, contrôler les pièces d'identité. L'opération déboucha sur une rixe. Au cours d'une réunion des imams, l'imam Koudouss s'indigna : « *Nous*

¹⁹Dosso Mamadou, Directeur de Cabinet du Président du CNI, Abidjan le 9 février 2018.

²⁰ Ibrahima Doumbia, rédacteur en chef de *Plume Libre*, Abidjan le 5 mars 2019

²¹ Le RDR est créé en 1994 à la suite d'une dissension avec le parti au pouvoir. On retrouve majoritairement les originaires du Nord parmi ses membres.

²² Dosso Mamadou, Directeur de cabinet du Président du CNI, Abidjan le 9 février 2018.

12 B. Diomande

*demandons aux autorités de nous faciliter dans la pratique de notre religion. Nous n'accepterons plus jamais une quelconque ingérence dans les affaires religieuses islamiques pour assouvir des ambitions politiques*²³. Le pouvoir exprima ses excuses sans pour autant condamner l'acte. Par la suite, Koudouss lui-même, en l'espace de trois mois, échappa à deux tentatives d'enlèvements imputés à l'État²⁴.

Au demeurant, l'usage politique de la question de la citoyenneté de Ouattara aboutit à un amalgame « dioula = musulmans = RDR = nordistes = étrangers ». Dans le souci d'éviter la dégradation du climat socio-politique, le président Bédié multiplia les actions de séduction à l'égard de la communauté musulmane. Il finança la construction de plusieurs mosquées dont celle des soldats (Akouédo à Abidjan, le plus grand camp militaire du pays) de confession musulmane qui commencent à revendiquer, de plus en plus, l'organisation de prières collectives dans les casernes ; revendication qui fut perçue par le pouvoir comme un terreau fertile à des actes de déstabilisation²⁵. Bédié contribua aussi, entre autres, à la réhabilitation des mosquées centrales de Man et de Séguéla et à l'extension de celle de Dar es Salam à Bouaké²⁶. Mais le dossier de l'édification d'une mosquée dans la commune administrative du Plateau (Abidjan) fut la pièce maîtresse de ce clientélisme politique.

En 1993, le CNI lors de sa première audience avec Houphouët-Boigny formula, entre autres, la doléance de la construction d'une mosquée au Plateau²⁷. Elle resta sans suite. Dans le contexte de ses frictions avec la communauté musulmane, Bédié remit ledit dossier sur la table. Il accepta non seulement de céder un terrain pour accueillir l'édifice mais il concéda aussi son financement partiel par l'État (Miran, 2016 : 19). Le 20 septembre 1994, sous le feu des caméras de la télévision d'État, il procéda à la pose de la première pierre²⁸.

²³ « Après les évènements d'Abobo, les Musulmans et le PDCI, la grande fracture. », *Plume Libre*, n°029, juillet 1994.

²⁴ Odienné en novembre 1994 et Abidjan (Yopougon) en janvier 1995.

²⁵ « Une mosquée à Akouédo. Le soleil d'Allah brille sur l'armée. », *Plume Libre*, n°031, septembre 1994.

²⁶ Touré Abdoulaye, en charge du recensement des mosquées à Bouaké pour le COSIM, Bouaké le 8 mai 2018.

²⁷ Cissé Djiguiba, imam de la mosquée du Plateau, 06 février 2018 Abidjan.

²⁸ « Mosquée du Plateau : Bédié pose la 1ère pierre », *Fraternité Matin*, 21 septembre 1994.

Photo 2 : Le président Bedié pose la première pierre de la mosquée du Plateau



Fraternité Matin du 21 septembre 1994.

Deux ans plus tard, il mandata une délégation qui se rendit dans des pays arabes pour y solliciter des dons. Les travaux de la mosquée démarrèrent en 1997 avant de s'étioler à la suite du coup d'État en 1999 (Sounago, 2020 : 146). La requête de la communauté musulmane de construire un lieu de culte au Plateau, vitrine de la Côte d'Ivoire, est révélatrice de la manière dont elle profita, dans le contexte de la crise identitaire, de sujets en lien avec les mosquées pour porter des revendications communautaires.

En réalité, la demande des musulmans s'inscrivait dans une volonté de recomposition de l'espace religieux ivoirien. Il s'agissait de renégocier la place de l'islam dans la République en la mettant sur un pied d'égalité avec le christianisme (Diomandé, 2020 : 204). Jusque dans les années 1990, en effet, les musulmans du Plateau faisaient leurs prières à ciel ouvert sur le parking jouxtant l'hôtel de ville et situé non-loin du jardin public²⁹. Cette mosquée plein-air subissait les aléas du climat (chaleur, pluie) et occasionnait des embouteillages. À

²⁹ Cissé Djiguiba, imam de la mosquée du Plateau, 06 février 2018 (Abidjan).

14 B. Diomande

l'opposé, la communauté chrétienne, précisément catholique jouissait, dans la même commune, d'une somptueuse cathédrale financée par l'État en 1985. Dès lors, la question de la mosquée du Plateau allait au-delà d'une « simple » affaire de lieu de culte. Tout en rompant avec la doxa selon laquelle la Côte d'Ivoire est une terre chrétienne, elle conférait symboliquement un rayonnement à la foi musulmane en Côte d'Ivoire ; la propulsant davantage dans l'espace public.

Cette quête de visibilité se traduisit d'une part par la monumentalité du lieu de culte qui fut édifiée. La bâtie flanquée d'un minaret de 65m a une superficie de 7.350 m² et une capacité d'accueil de 3.500 fidèles. Au premier niveau, la salle de culte offre une capacité de 3.000 places avec une possibilité de réception de 6.500 fidèles au total. Autour de la salle de culte, se trouvent des zones d'ablutions, des magasins et des bureaux administratifs. Au second niveau, les appartements de l'imam (08 pièces), un amphithéâtre de 300 places assises et une bibliothèque sont prévus (Soungalo, 2020 : 147). D'autre part, elle se matérialisa par la nouvelle dénomination de la mosquée. L'appellation « mosquée de la transparence » fut abandonnée au profit de « mosquée salam », c'est-à-dire la mosquée de la paix. Cette dénomination semble faire écho à la basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro. En tout état de cause, la mosquée du Plateau était la réplique de la cathédrale Saint-Paul de la commune éponyme. Signe manifeste de cette ambition : Guillaume Koffi, l'architecte, favorable à l'aération naturelle, fut contraint d'introduire la climatisation au motif que la cathédrale en était pourvue (Miran, 2016 : 23).

Nonobstant les subventions de l'État, les relations entre Bédié et la communauté musulmane ne s'améliorèrent guère car la principale pomme de discorde, la citoyenneté d'Alassane Ouattara, demeurait. La situation s'envenima d'autant plus que Alassane Ouattara, après avoir présenté publiquement sa carte nationale d'identité à un meeting au Nord, s'exila précipitamment à Paris. Plus tard, le pouvoir incarcéra plusieurs responsables du RDR et lança un mandat d'arrêt international contre son leader pour « *faux et usage de faux* » (Le Pape & Claudine, 2002 : 23). Dans le but de fragiliser l'engagement politique du CNI dans les mosquées, Bédié opta pour la méthode du « *diviser pour mieux régner* ». Dans la mise en pratique de cette politique, il fit la part belle au CSI, un organe créé en 1979 dans le but de coordonner les sollicitations financières des associations islamiques ivoiriennes auprès du monde arabe. Le président Bédié finança à hauteur de 1 milliard 14 millions de francs CFA le Congrès mondial islamique organisé par le CSI à Abidjan en 1998 (Savadogo, 2005 : 597).

Se servant des relations entre la Côte d'Ivoire et le Royaume saoudien, le pouvoir fit venir l'imam de La Mecque pour donner un caractère spécial à l'évènement. Les travaux furent ouverts par le président Bédié lui-même. En contrepartie de cet appui de l'État, le CSI sillonna les mosquées. Son président autoproposé Moustapha Diaby dit Diaby Koweït en profita pour distribuer, au nom du chef de l'État, de l'argent : « *Je me souviens qu'il venait régulièrement à la grande mosquée de Korhogo pour faire la prière du vendredi. Après la prière, il s'adressait à l'assemblée. Il nous invitait à soutenir les actions du président Bédié. À la fin de son discours, il distribuait de l'argent aux imams et aux fidèles* »³⁰. À l'instar du CSI des associations, telles que le Front de la Oumma Islamique (FOI) de Bakary Chérif et la Confédération Islamique de Développement de Côte d'Ivoire (CID-CI) de Babily Dembélé, créées en 1995, apportèrent leur soutien à Bédié dans les mosquées. Les tentatives de dispersion de la communauté musulmane échouèrent à cause du fort ancrage social du CNI qui regroupait toutes les associations islamiques influentes du pays. Sous la transition militaire dirigée par le Général Robert Gueï, l'espace de la mosquée évolua au rythme de l'actualité socio-politique.

Le champ de la mosquée sous Robert Gueï, entre la carotte et le bâton (1999 - 2000)

À la suite d'un coup d'État militaire en décembre 1999 qui évinça Henri Konan Bédié, le Général Robert Gueï accéda au pouvoir. Son arrivée suscita une vague d'enthousiasme populaire au sein de la société civile ivoirienne, notamment musulmane car le militaire leva toute équivoque quant à une éventuelle ambition présidentielle. Le président du CNI lors de la *Nuit du destin* qui suivit le coup d'État salua le changement politique intervenu « sans effusion de sang ». Le président du FOI, Bakary Chérif, imam de la mosquée centrale d'Attecoubé, souhaita plein succès au général. Le COSIM par la voix de son porte-parole, l'imam Aboubacar [Boikary] Fofana, se félicita du changement. Cependant, à l'exercice du pouvoir, Robert Gueï offrit deux visages distincts et successifs : le Gueï I et le Gueï II (Akindès, 2004 : 38). À l'aune de la mosquée, cette double identité politique prend tout son sens. Le Gueï I correspondant à l'idylle et le Gueï II au désenchantement.

La première stratégie utilisée par Robert Gueï dans le territoire de la mosquée fut la dépolitisation de ces lieux de culte. Comme susmentionné, la méthode du « *diviser pour mieux régner* » employée par Bédié avait fini par structurer l'espace cultuel musulman entre les mosquées affiliées au CNI (opposées à l'État) et les mosquées

³⁰ Cissé Vanabi, imam adjoint de la grande mosquée de Korhogo le 21 novembre 2018.

16 B. Diomande

sous tutelle du CSI (proches de l'État) quoi que la première association contrôlait l'essentiel de ces lieux de culte. Pour mettre un terme à la division, Gueï, au cours d'une réunion avec les guides religieux, procéda à la dissolution du CSI en ces termes « *Que la politique cherche sa place ailleurs. Que la religion cherche la sienne dans les mosquées et églises*»³¹. La décision du chef de l'État lui permit de s'attirer le satisfecit de la communauté musulmane dans sa grande majorité. L'harmonie entre l'exécutif et les musulmans s'observa dans les mosquées à travers la diffusion de messages de soutien à la junte³².

Toutefois en mai 2000, lorsque la commission mise en place par le Général Gueï pour l'élaboration du projet constitutionnel informa l'opinion publique du maintien du statu quo quant aux conditions d'éligibilité à la présidence de la république écartant par là même Alassane Ouattara de la course pour le pouvoir, l'espoir commença à faire place à la déception. Dès lors, les imams entreprirent une démarche discrète auprès du Général Robert Gueï. À ce propos, l'imam Mamadou Dosso est explicite : « *Lorsque nous avons appris que le président Gueï allait opter pour la conjonction de coordination ET [né de père et de mère ivoiriens et non né de père ou de mère ivoiriens], nous sommes allés le voir de nuit pour lui demander de laisser tomber ce projet* »³³. Durant une tournée au Nord du pays au cours de laquelle il distribua des Corans dans des mosquées avec consigne d'en faire bon usage, Gueï répondit indirectement à ses visiteurs :

Les musulmans qui sont en train de se battre pour que tout le monde soit candidat, chez eux, tout le monde ne peut pas être imam [...]. Même s'ils ne sont pas mûrs politiquement, dans leur village ici au nord, est-ce qu'on peut quitter au sud pour venir être chef dans un village du nord ?³⁴.

Le chef de la junte faisait ainsi référence aux règles de gestion conservatrice du pouvoir politique et religieux dans les sociétés nord-ivoiriennes. Les relations entre Gueï et la communauté musulmane se détériorèrent encore plus quand le militaire afficha ouvertement ses ambitions présidentielles. L'imam Koudouss donna, en quelque sorte, le ton de la protestation :

Au total, le projet de constitution soumis au suffrage des Ivoiriens les divisera plus qu'il ne les rapprochera ; et c'est un comble ! En conséquence, le Conseil National Islamique sous l'égide du Conseil Supérieur des Imams condamne toute forme de xénophobie et de tribalisme indigne de la Côte d'Ivoire. Le Conseil Supérieur des Imams

³¹« Gueï dissout le CSI », *Fraternité Matin*, 30 décembre 1999.

³²Boikary Fofana, président national du COSIM, Abidjan 14 mars 2019.

³³Dosso Mamadou, Directeur de Cabinet du Président du CNI, Abidjan 09 février 2018.

³⁴Cissé Djiguiba, imam de la mosquée du Plateau, Abidjan 06 février 2018.

et le Conseil National Islamique appellent les hommes et les femmes épris de justice et de paix à poursuivre le combat contre l'injustice et l'exclusion, à prier afin que le Tout-puissant continue de veiller sur cette terre bénie : la Côte d'Ivoire³⁵.

Dans un sermon à sa mosquée (Bilal à Yopougon-Port-Bouët, Abidjan), il récidiva. De façon péremptoire, il déclara :

Le retour du ET ne colle pas à la réalité ivoirienne. Notre pays est un pays de brassage [...]. C'est une discrimination, une injustice entre les peuples d'un même pays. Cela est indigne de la Côte d'Ivoire [...]. Nous ne sommes pas d'accord avec cette constitution. La communauté musulmane n'est pas d'accord avec la catégorisation des ivoiriens. En clair, nous rejetons ce texte (Savadogo, 2005 : 597).

Même son de cloche à la mosquée de la Riviera Golf. Le vendredi 18 août 2000, lors des débats organisés à l'occasion de la Nuit du destin, il fut question, notamment d'insécurité sur la citoyenneté des musulmans (en particulier ceux du Nord) et des conditions d'éligibilité aux élections présidentielles. Comme à l'accoutumée, l'imam Aboubacar Fofana, porte-parole du COSIM, se montra acrimonieux vis-à-vis du pouvoir « *Nous estimons que ce sont les sans-papiers qui veulent écarter ceux qui ont les papiers. Le General Gueï s'est senti dans la peau du sans-papiers qui veut écarter un adversaire muni de tous ses papiers* »³⁶. Les imams stigmatisèrent au cours de leurs sermons hebdomadaires l'attitude versatile du Général Gueï³⁷. Les critiques contre l'État dans les mosquées furent perçues par lui comme une incitation à l'insurrection et un soutien au RDR. Les propos de certains imams y prêtèrent le flanc :

Nous n'avons aucun complexe pour dire que la communauté musulmane soutient Alassane [Ouattara]. Si la communauté pense qu'il est le meilleur candidat, qu'elle le soutienne. Tout comme on ne reprochera pas du tout aux Baoulés d'avoir soutenu Bédié. Tout comme on ne reprochera pas non plus à la majorité Bété de soutenir Gbagbo [...]. Mais en tant que communauté religieuse, tout ce que nous demandons, c'est le traitement équitable (Savadogo, 2005 : 598).

Pour endiguer les critiques, le pouvoir opta pour l'intimidation. Elle se matérialisa par l'interpellation au camp de gendarmerie d'Agban (Abidjan) du porte-parole de la communauté musulmane, le président du CNI. Accompagné de certains

³⁵ « Déclaration sur l'avant-projet de Constitution », *Le Jour*, 21 juillet 2000.

³⁶ « À propos de la présidentielle de 2000, l'imam Aboubacar Fofana “les sans-papiers veulent exclure ceux qui en ont” », *Le Jour*, 17 mars 2000.

³⁷ Dabila Ouattara, chercheur indépendant sur l'islam, Bouaké 02 mai 2018.

18 B. Diomande

de ses collaborateurs dont Aboubacar Fofana (imam de la mosquée d'Aghien, Cocody), Koudouss fut accusé par le commandant supérieur de la gendarmerie nationale, le colonel-major Déon Georges, d'avoir passé la commande de 10.000 fusils à Waraniéné (Korhogo) dans le but de déstabiliser la Côte d'Ivoire. Tout en démentant l'information, l'imam s'offusqua de la méthode utilisée : « *au temps de Houphouët-Boigny et même de Bédié, vos prédécesseurs nous ont beaucoup rencontrés mais ils y mettaient la courtoisie et le respect* »³⁸. La convocation du guide religieux créa un sentiment d'indignation au sein de la communauté musulmane.

Dans l'objectif de parer à tous risques de débordements, le CNI organisa une conférence de presse à la mosquée d'Aghien. Elle fut animée par les imams Djiguiba Cissé (Plateau), Ibrahim Binaté (Plateau-Dokui, Cocody) et Sékou Sylla (Riviera 2, Cocody). S'insurgeant contre les interpellations répétitives des imams, ce dernier extrapola « *nous avons des raisons de craindre un génocide contre les musulmans* »³⁹. Parallèlement à l'intimidation, Robert Gueï, pour amoindrir l'influence du CNI autour des mosquées, réhabilita le CSI. Son président fut nommé conseiller du chef de l'État. Tombé en disgrâce sur l'échiquier islamique en raison de scandales financiers et sexuels réels ou supposés, Diaby Koweït tenta sans succès de mettre les mosquées à l'actif du pouvoir via des dons en argent. Il faut préciser que de Félix Houphouët-Boigny à Robert Gueï, les imams n'eurent pas recours à des actions de masse, telles les marches. La donne changea sous la présidence de Laurent Gbagbo.

La « politique de l'autruche » sous Laurent Gbagbo (2000-2011) ?

Les évènements qui présidèrent à l'élection de Laurent Gbagbo furent déterminants dans la suite des relations entre l'État et la communauté musulmane. Il n'est pas exagéré de dire qu'ils ont forgé de façon indélébile la perception de ladite communauté, dans sa grande majorité, vis-à-vis du pouvoir.

Jamais les musulmans n'ont autant subi d'atrocités que sous ce régime [...]. Dans cette tragédie nationale, les musulmans ont payé le prix élevé par la perquisition et la destruction systématique des mosquées et des écoles coraniques ; des actes de vandalisme et de vols dans les domiciles des imams et des musulmans [...] la découverte de nombreux musulmans parmi les victimes du charnier de Yopougon⁴⁰.

³⁸ « Les musulmans assiègent la Brigade de recherches », *Le Patriote*, 25 août 2000.

³⁹ « L'imam Sékou Sylla : nous craignons un génocide contre les musulmans », *Le Patriote*, 25 août 2000.

⁴⁰ « Ce que les musulmans reprochent au pouvoir », *Ivoir Soir*, 11 juin 2001.

Tels sont les mots de l'imam Koudouss pour décrire les troubles relatifs à l'élection qui aboutit à l'accession au pouvoir de Laurent Gbagbo en octobre 2000.

Le sentiment anti-musulman du pouvoir Gbagbo se renforça dans l'imaginaire collectif musulman à la suite de deux faits majeurs. Premièrement, dès sa prestation de serment, dans un climat socio-politique polarisé par la question de la citoyenneté d'Alassane Ouattara, le président Gbagbo annonça qu'il ne s'engagera pas dans un processus de révision constitutionnel ; ruinant ainsi les espoirs de la communauté musulmane. La déception était grande d'autant plus que le parti politique de Gbagbo et celui de Ouattara, réunis au sein d'une coalition, avaient boycotté l'élection présidentielle de 1995 en raison justement du code électoral de 1994.

En second lieu, alors qu'il avait accordé une audience à la communauté chrétienne, Gbagbo mit du temps à répondre à une demande similaire du CNI. Lorsqu'il y consentit le 02 mai 2002, le président de la république y associa d'autres organisations musulmanes (Al Coran, CSI, CID-CI...) participant ainsi à la division de la communauté⁴¹. Dans ces conditions, malgré le Forum de réconciliation nationale initié par Gbagbo en 2001 pour apaiser le paysage socio-politique, la perception des musulmans vis-à-vis du pouvoir ne changea pas véritablement à telle enseigne que lors de son discours, l'imam Koudouss invita l'État à adopter une loi garantissant l'immunité des chefs religieux et l'inviolabilité des lieux de culte.

Les relations s'effritèrent davantage à partir du 19 septembre 2002. À cette date, des soldats originaires pour la plupart du Nord du pays, après avoir échoué à évincer Laurent Gbagbo, créèrent une rébellion armée qui entraîna la partition de la Côte d'Ivoire en deux : le Nord occupé par les rebelles et le Sud sous contrôle gouvernemental. Jusqu'à la signature des Accords Politiques de Ouagadougou en mars 2007, la Côte d'Ivoire était dans une situation précaire. De 2002 à 2011, les musulmans furent considérés comme les soutiens de la rébellion par extension d'Alassane Ouattara⁴². Deux raisons essentielles pourraient l'expliquer.

D'abord, depuis la création du CNI, la communauté musulmane prit l'habitude de donner son opinion sur les grandes questions de la vie de la nation (code électoral de 1994, coup d'État militaire en 1999, élection présidentielle de 2000). Pourtant en 2002, contrairement aux catholiques, la communauté musulmane s'abstint de condamner la tentative de coup d'État encore moins la rébellion. Ce silence inhabituel des musulmans conforta, dans leur position, ceux qui les considéraient comme les soutiens des rebelles et d'Alassane Ouattara. Ensuite, les accusations de collusion entre la communauté musulmane et l'opposition (allusion au RDR et les rebelles) étaient dues à l'attitude de certains guides religieux.

⁴¹ « Gbagbo : j'étais fâché avec Koudouss », *Fraternité Matin*, 3 mai 2002.

⁴² Lamine Sy Savané, président délégué du COSIM-Odienné, Odienné le 1 juillet 2018.

20 B. Diomande

Dans les zones occupées par la rébellion certains imams participèrent (à titre individuel) à la préparation mystico-spirituelle des insurgés. À Bouaké, capitale des insurgés, l'imam Tiémoko Diarra (mosquée *mangorotou*, Dar es Salam) en était la figure de proie⁴³. Cependant, un fait et non des moindres marqua plus tard les esprits. En fin 2010, dans le contexte de la crise postélectorale qui opposa Gbagbo à Ouattara, l'imam Boikary Fofana, président du COSIM, la plus grande instance en charge de la vie communautaire musulmane, se réfugia à l'hôtel du Golf, lieu de résidence d'Alassane Ouattara et de son gouvernement (Miran, 2015 : 228). Ce retrait laissait croire que le chef de la communauté musulmane par extrapolation les musulmans avaient choisi leur camp.

Durant les périodes d'incertitude, les activités religieuses autour des mosquées s'étiolèrent. Les prières du soir (*maghrib, icha*) furent avancées pour échapper au couvre-feu et son corollaire de bavures. Dans les endroits considérés comme insécurisés les prières du matin, *soubh*, furent suspendues⁴⁴. La prière du vendredi se mua, de temps à autre, en prière de délivrance appelée *qnut*. Fait dans un contexte sécuritaire délétère, le *qnut* conférait une dimension plus que spirituelle à la prière du vendredi. Il lui donnait « *une élévation qui libérait les âmes meurtries, guérissait les cœurs persécutés, essuyait les larmes des désespérés et pansait les blessures accumulées pendant les périodes de vives tensions* » (Sounghalo, 2020 : 126).

Parfois, les violences se traduisirent par des assassinats d'imams (Miran, 2015 : 101). Le plus médiatisé fut celui de Mahmoud Samassi (imam de la mosquée de la cité Ciad Primo à la Riviera M'Ponto et professeur de Mathématiques au Lycée technique d'Abidjan) tué en 2003 à son domicile par des hommes en tenue militaire⁴⁵. À la suite de cet assassinat, la communauté musulmane organisa pour la première fois en Côte d'Ivoire une marche de protestation. Le cortège funèbre alla d'Ivoire sépulture (IVOSEP) à la « mosquée dioula » de Treichville, siège d'alors du COSIM, pour la prière mortuaire. Durant le parcours, des stations furent marquées à des carrefours pour prononcer des versets coraniques destinés à maudire les assassins.

⁴³ Idriss Sidibé, secrétaire général du grand imam de Bouaké, Bouaké le 22 mai 2018.

⁴⁴ Ouattara Bachir, chef du département Imamat et Mosquées du COSIM Abidjan, 22 février 2019.

⁴⁵ Ousmane Diakité, secrétaire exécutif national du COSIM, Abidjan le 20 mars 2019.

Photo 3 : Marche de protestation contre l'assassinat de l'imam Mahmoud Samassi



Fraternité Matin du 09 janvier 2003.

Profitant de l'une d'elles, l'imam Koudouss tança le pouvoir :

Chers frères, chères sœurs. Pour une fois, nous faisons entorse au devoir de silence qu'impose la mort d'un croyant. Celle de l'imam Mahmoud Samassi nous interpelle particulièrement parce qu'elle confirme une réalité que vit notre communauté depuis de longues années. En particulier depuis octobre 2000, la communauté musulmane est l'objet de dures épreuves : exactions de toutes sortes, enlèvements, disparitions de fidèles, d'imams et maintenant assassinats. [...] la mort violente de l'imam Mahmoud Samassi montre à quel point les guides religieux musulmans sont dans l'œil du cyclone. [...] l'étau se resserre davantage. Trop, c'est trop ! L'État républicain a un devoir de protection de tous les citoyens, et singulièrement de tous les guides religieux, quelle que soit leur confession⁴⁶.

Les registres sémantiques mobilisés par l'imam, « depuis octobre 2000 », « dans l'œil du cyclone », « l'étau se resserre », « trop, c'est trop », montrent le sentiment d'insécurité que la communauté musulmane, dans une large proportion, ressentait vis-à-vis du pouvoir de Gbagbo.

⁴⁶ « Obsèques de l'imam de M'Pouto : grande marche hier pour accompagner Mahmoud Samassi », *Fraternité Matin*, 9 janvier 2003.

22 B. Diomande

Des mosquées furent perquisitionnées sous prétexte qu’elles auraient servi à cacher des armes. D’autres furent profanées⁴⁷. À titre comparatif dans la moitié Nord du pays, les relations entre les rebelles et les imams étaient globalement cordiales⁴⁸. Cela était dû d’une part, à la bonne entente avec les imams privilégiés par les chefs rebelles. D’autre part, il s’expliquait par le fait que la rébellion était considérée par de nombreux musulmans comme un combat contre les injustices subies par eux. Car, officiellement, la citoyenneté des originaires du Nord est la principale raison de l’insurrection contre l’État. L’amalgame entre le trinôme ethnique, religion et politique fut tel que certains guides religieux, notamment Ousmane Doumbia dit Ladji Daba (dans la région d’Odienné) justifia son appui mystico-spirituel aux rebelles en ces termes : « *il nous a été dit d'aider les rebelles parce que c'était une guerre pour l'islam* » (Binaté, 2016 : 110).

En marge de ses relations difficiles avec la communauté musulmane Laurent Gbagbo louvoya, suivant l’évolution de l’actualité socio-politique nationale, entre cooptation, clientélisme et division communautaire. En 2002, dans le contexte de sa fâcherie avec le CNI, Gbagbo confia l’organisation du hadj à Al Coran, une association méconnue dans l’espace cultuel musulman (Madore & Traoré, 2018 : 194). Une telle décision visait assurément à fragiliser l’audience du CNI dans les mosquées. Le président de l’organe fédératif parla de tentative de désorganisation du pèlerinage pour des « *considérations bassement politiciennes* »⁴⁹. Dans la même veine, le pouvoir Gbagbo se servit de la Confédération des Associations, Organisations et Conseils Islamiques de Côte d’Ivoire (CAO-CI), créée en 2003. Selon ses initiateurs cette structure est née en réplique à la forte politisation du CNI. Ironie de l’histoire : la première grande rencontre de la CAOCI-CI fut placée sous le patronage du président de la république.

Depuis lors, la CAO-CI travailla à amoindrir l’influence du CNI dans les mosquées. Pour y parvenir, elle milita pour la dépolitisation des mosquées. Dans cette optique, en 2004 elle organisa un séminaire sur la vie de la communauté musulmane ivoirienne au centre arabo-islamique africain (Abidjan) en présence du représentant spécial du président de la république chargée des cultes, des religions et des traditions, docteur Oré Gnénézé. À l’issue de trois jours de réflexion, elle proposa l’interdiction de tous propos politiques dans les mosquées. L’un des séminaristes Mohamed Lamine Kaba s’en justifiait :

⁴⁷ Ouattara Bachir, chef du département Imamat et Mosquées du COSIM Abidjan le 22 février 2019.

⁴⁸ Touré Abdoulaye, en charge du recensement des mosquées à Bouaké pour le COSIM, Bouaké le 8 mai 2018.

⁴⁹ Dosso Mamadou, Directeur de Cabinet du Président du CNI, Abidjan le 9 février 2018.

Aujourd’hui, les imams doivent tourner le dos à la politique et réciter le Coran dans les mosquées comme l’ont fait leurs devanciers grâce auxquels la Côte d’Ivoire est demeurée une terre pacifique. [En Côte d’Ivoire] il y avait une symbiose de toutes les religions. Les chrétiens enseignaient la Bible et les musulmans le Coran. Mais à partir du moment où on a commencé à développer les thèses politiques [dans les lieux de culte], on a embarqué les gens vers l’inconnu⁵⁰.

Ces propos entraient en résonnance avec les messages politiques récurrents dans les mosquées. S’il est vrai qu’elle n’eut pas de portée majeure en raison de la faible influence de la CAOCI-CI sur le terrain, la proposition de ladite organisation confirmait l’émergence d’un militantisme politique grandissant à partir de ces édifices religieux.

En 2006, dans le contexte de la marche nationale vers la paix, Gbagbo utilisa le dossier de la construction de la mosquée du Plateau pour s’attirer le satisfecit des musulmans. À la suite d’une initiative d’un collectif des organisations de jeunesse musulmane qui dénonça le délaissage du chantier de la mosquée, Gbagbo reçut en audience Djiguiba Cissé, l’imam du Plateau). Au cours de l’entretien, l’imam sollicita du président de la république la relance des travaux de la mosquée afin de rendre son esplanade accessible pour l’office de la prière du vendredi. Sur son instruction, le Bureau National d’Études Techniques et Développement (BNETD) évalua le coût des travaux pour l’accueil au public à 150 millions de francs CFA. Conscient des retombées politiques du projet, Gbagbo en décaissa 500 (Miran, 2016 : 20).

En 2010, dans le contexte de la crise post-électorale, le pouvoir exploita le conflit qui opposa les deux leaders de la communauté musulmane, pour jeter le discrédit sur le COSIM, considéré comme proche de Ouattara. Pour rappel en 2002 dans un climat d’insécurité générale Boikary Fofana demanda l’asile politique aux Etats-Unis. Pendant son absence, Koudouss anima seul la scène islamique. En octobre 2006, après avoir été désigné président du COSIM, Boikary regagna son pays dans un contexte de marche vers la paix (Miran & Touré, 2012 : 331). Dès son retour, le nouveau *Cheick Al Aima* entreprit une politique de repositionnement du COSIM (Diomandé, 2020 : 230) ; ce qui engendra la mise sous l’éteignoir du CNI. Profitant de la crise postélectorale, Koudouss tenta de remettre au-devant de l’échiquier islamique son association. La dissension apparut au grand jour lors du *maouloud* 2011.

Bénéficiant du soutien du pouvoir Gbagbo, Koudouss annonça à la télévision nationale que le maouloud se tiendrait dans la nuit du 14 au 15 février. Il invita les musulmans à se rendre massivement dans les mosquées pour la commémorer démentant ainsi les rumeurs selon lesquelles il était dangereux de s’y rendre. Ce

⁵⁰ « Interdiction de tout propos dans les mosquées », *Fraternité Matin* le 19 avril 2004.

24 B. Diomande

communiqué suscita la controverse au sein de la communauté musulmane car le COSIM avait déclaré auparavant à la radio islamique *Al Bayane* la date du 15 au 16 février (Miran, 2015 : 227). En conséquence, le champ des mosquées en Côte d'Ivoire se trouva divisé entre partisans de COSIM (considérés comme pro-Ouattara) et ceux du CNI (vus comme pro-Gbagbo). Le mot d'ordre de Fofana fut le plus suivi même si le ministre de la fonction publique de Gbagbo décréta la date du CNI chômée et payée.

L'analyse générale qui est faite du conflit entre les deux guides religieux est qu'il résulterait d'un problème de quête de leadership (Madore & Traoré, 2018 : 201). En réalité, la crise est la conséquence des contradictions contenues dans l'organigramme de la communauté musulmane ivoirienne. Bien qu'étant un organe fédératif, le CNI est placé sous l'autorité morale et spirituelle du COSIM. Pourtant dans son fonctionnement le CNI, en charge des questions séculières, a un domaine de compétences plus vaste et plus visible dans la sphère islamique tandis que le COSIM est confiné aux questions temporelles (annonce du croissant lunaire, commémoration du *maouloud*). En raison du fait que les premiers dirigeants du COSIM étaient non-francophones et peu impliqués dans le militantisme associatif islamique, l'imam Koudouss joua seul les premiers rôles. Avec la désignation de Boikary Fofana, ex-cadre de banque nanti de plusieurs années d'expériences en matière de gestion des associations musulmanes, le COSIM se retrouva sur le terrain du séculier. Dès lors, la crise était inéluctable.

Depuis l'accession au pouvoir en 2011 du leader du RDR, les associations musulmanes (COSIM, CNI) qui étaient « bavardes sous Gbagbo » sont devenues « muettes sous Ouattara »⁵¹ sur les grandes questions de la vie de la nation. Il s'agit, par exemple des dissensions liées à la tenue des élections présidentielles, notamment le 3^{ème} mandat brigué d'Alassane Ouattara : est-ce la conséquence des leçons tirées de la crise politico-militaire ou le choix d'un nouveau positionnement gage de priviléges religieux, économiques voire politiques ?

Conclusion

L'étude des relations entre les différents chefs d'État de la Côte d'Ivoire et les mosquées ramène obligatoirement aux questionnements sur la place du religieux et sur l'état de la laïcité dans la République. Tel que le stipule la constitution de 1960 et ses amendements, la Côte d'Ivoire est une république laïque. Mais l'applicabilité de cette laïcité est évasive car confrontée à un vide législatif. Dans ces conditions, la frontière entre le politique et le religieux est poreuse. En réalité en Côte d'Ivoire la laïcité est « *un "ingrédient" qui a été régulièrement assaisonné à la "sauce politique"* »

⁵¹ « Réconciliation nationale : voici ceux qui vont faire échouer Banny », *Notre Voie*, 8 septembre 2001.

depuis le régime du Parti Unique jusqu'à ceux issus de l'ouverture politique de 1990 » (Savadogo, 2013 : 150). De la sorte, comme dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest, elle est un objet « en construction » si bien que les discours d'autonomisation du politique vis-à-vis du religieux partent (souvent) paradoxalement des religieux eux-mêmes⁵².

L'imbrication entre l'État et la mosquée a été importante en Côte d'Ivoire en raison du fait qu'elle était fortement sous-tendue par la quête du pouvoir politique d'un des membres de la communauté religieuse que ce lieu de culte abrite. De ce point de vue, il n'est pas exagéré de dire que la mosquée fut pour la communauté musulmane en Côte d'Ivoire ce que fut la rue pour les opposants politiques africains dans le contexte de la lutte pour le multipartisme et qu'est internet pour les mouvements citoyens récents tels que *Y a en Marre* (Sénégal) et *Balai Citoyen* (Burkina Faso) dans leur combat pour l'avènement d'un État de droit : un espace de mobilisation communautaire et de revendications politiques (Dimé & al., 2020 : 53). Ces dernières années, elle semble déroger à cette mission. Dans un champ religieux musulman sans monopole véritable, certains imams en profitent pour se faire porte-parole de ce qu'ils considèrent comme des injustices sociales.

Références bibliographiques

- Akindes, F., 2004, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, <https://www.codesria.org>
- Binaté, I., 2016, « Ousmane Doumbia. Un cheick en pays sénoufo en Côte d'Ivoire », *Journal des Africanistes*, n°86-2, p. 96-120.
- _____ 2017, « Les célébrations du Maouloud au Nord de la Côte d'Ivoire : entre espace de réislamisation, socialisation et quête de légitimité politique », *Cahier d'études africaines*, LVII(I), n°225, p. 39-58.
- Diallo, S., 2018, « Le minbar de la dispute ou l'affaire de la « grande mosquée » de Bakel (1995-1996) », *Afrika Zamani*, n°26, p.135-156.
- Diarra, S., 1997, *Les faux complots d'Houphouët Boigny, Fracture dans le destin d'une nation*, Paris, Éditions Karthala, 248p.
- Dimé, M. & al., 2020, « Entre la rue et l'internet : pratiques revendicatives et stratégies de mobilisation de Y en a marre, du Balai Citoyen, Filimbi et de la Lucha », *Afrique et Développement*, Volume XLV, n°4, p. 53-76.
- Diomande, B., 2020, *La mosquée et ses enjeux en Côte d'Ivoire : de 1897 à 2012*, Thèse de Doctorat unique en Histoire Contemporaine, Université Alassane Ouattara, 447p.

⁵² Dans le contexte du Forum de réconciliation nationale les religieux proposèrent, sans succès, à l'État un *Mémorandum sur la laïcité*. Auparavant l'imam Boikary Fofana déclarait « nous allons nous battre pour la laïcité de l'Etat » *Le patriote*, du 28 mai 2001.

26 B. Diomande

- _____ 2021, « Les luttes de positionnement autour des mosquées en Côte d'Ivoire : guerres idéologiques, conflits de leadership et de contrôle des fonds », *Afrique et Développement*, Volume XLVI, n°4, décembre, p. 97-119.
- Diomande, B. & Bamba M., 2020, « L'autonomisation financière des imams et ses enjeux en Côte d'Ivoire », *Revue Korhogolaise des Sciences Sociales*, Volume 4, n°1, p. 287-315.
- Ellenbogen, A., 2002, *La succession d'Houphouët entre tribalisme et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 183p.
- Gary-Tounkara, D., 2005, « La communauté musulmane et la quête de l'égalité politique dans la Côte d'Ivoire de l'ivoirité (1993-2000) », Muriel Gomez-Perez (éd.), *L'islam politique au sud du Sahara. Identités, discours, enjeux*, Paris, Karthala, p. 601-620.
- Ghoulem, B., 2018, *Un rêve pour la paix, mémoires*, Paris, Editions l'Archipel, 420p.
- Gomez-Perez, M., 2009, « Autour de mosquées à Ouagadougou et à Dakar : lieux de sociabilité et reconfiguration des communautés musulmanes », G. Odile, M. Gomez-Perez et L. Fourchard (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, Paris, Harmattan, pp. 405-433.
- Grah, Mel F., 1998, *Bernard Yago, le cardinal inattendu*, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, 343p.
- _____, 2010, *Félix Houphouët Boigny l'épreuve du pouvoir*, Abidjan, Éditions du CERAP Karthala, 632p.
- Hamadou, A., 2010, « La mosquée au Cameroun : espace public ou espace privé ? », *L'anthropologue africain*, vol 17, n°1&2, p. 41- 62.
- Kamagate, A., 2018, *Conseil National Islamique : histoire d'une symphonie inachevée. Eveil de la communauté musulmane de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Les Éditions Al Qalam, 137p.
- Kone, D., 2014, « Les mosquées à Abidjan (Côte d'Ivoire) : implantation et évolution », *Rev iv hist*, p. 55-72.
- Le Pape, M. & Claudine V. (dir), 2003, *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, 3ème éd., 360p.
- Madore, F. & Traoré Y., 2018, « L'organisation du hadj en Côte d'Ivoire Entre facteur de cohésion et source de rivalités au sein de la communauté musulmane (1993-2010) », *Cahiers d'Études africaines*, LVIII (1), 229, p. 179-208.
- Miran, M., 2006, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 558p.
- Miran, M. et El Hadj Toure M., 2012, « Islam, autorité religieuse et sphère publique : la figure emblématique du Cheick Aboubacar Fofana », *Islam et Sociétés en*

- Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire. Un parcours en compagnie de Jean-Louis TRIAUD*, Karthala, p. 315-336.
- _____, 2015, *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire. Religion, patriotisme, violence (2002-2003)*, Paris, Editions Karthala, 367p.
- _____, 2016, « Le territoire de la prière. Grammaire spatiale des mosquées en Afrique de l'ouest », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°274, p.41-75 ;
- Saint-Lary, M., 2012, « Quand le droit des femmes se dit à la mosquée : ethnographie des voies islamiques d'émancipation au Burkina Faso », *Autrepart*, n°61, p. 137-155.
- Savadogo, B. M., 2005, « L'intervention des associations musulmanes dans le champ politique en Côte d'Ivoire depuis 1990 », Gomez-Perez Muriel (dir), *L'islam politique au Sud du Sahara : Identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala, p. 583-601.
- _____, 2013, « L'organisation et la gestion des pèlerinages religieux en Côte d'Ivoire : les paradoxes de laïcité ivoirienne », G. Holder & M. Sow (dir), *L'Afrique des laïcités. Etat, religion et pouvoirs au sud au Sahara*, Editions Tombouctou, p.150.
- Sèze, R., 2012, « Prédication et autorité des imams en France », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n°270, p. 37-51.
- Soungalo, H. H., 2020, *La mosquée de la transparence*, Abidjan, Nouvelles Editions Balafons, 166p.
- Toure, V., 2008, *Les Organisations Pionnières des Intellectuels Musulmans de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Les Classiques ivoiriens, 110p.
- Tozy, M., 2013, « Des oulémas frondeurs à la bureaucratie du « croire ». Les péripéties d'une restructuration annoncée du champ religieux au Maroc », in Béatrice Hibou, *La bureaucratisation néolibérale*, p. 129-154.
- Traore, N'gna, 2019, « Vers une gouvernance par la mosquée. Le recours à l'islam dans les cérémonies sociales et dans l'information publique à Senou (Mali) », *Cahiers d'études africaines*, 233, p. 47-73.
- Triaud, J-L., 1974, « La question musulmane en Côte d'Ivoire (1893-1939) », *Revue française d'Histoire d'outre-mer*, tome LXI, n° 225, p. 542-571.